

### **PRINCIPALES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2003**

**Volume 2, numéro 4 OCTOBRE 2003**

#### **DÉSIGNATION D'UN MEMBRE REMPLAÇANT AU FORUM DE LA POPULATION**

Monsieur André Poirier a été nouvellement désigné à titre de membre du Forum de la population de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour combler un siège laissé vacant. Il a été nommé pour la durée non écoulée du mandat de la personne précédemment démissionnaire. Sa désignation s'est effectuée selon l'entente avec le Conseil régional de développement de la Mauricie et le Conseil de concertation et de développement du Centre-du-Québec. Celle-ci prévoit qu'en cas de vacance au Forum de la population, la Régie régionale désigne un nouveau membre à partir de la liste de noms établie suite à la consultation des organismes socio-économiques. Elle doit également respecter les paramètres de composition spécifique prévue à l'article 2, dans la mesure où les candidatures encore disponibles le permettent.

#### **BILAN 2002-2003 DU FONCTIONNEMENT DU FORUM DE LA POPULATION**

La vice-présidente du Forum de la population, madame Marjolaine Arsenault a dressé le bilan des activités de cette instance qui en est à sa première année d'existence. Il ressort bien évidemment que cette année en fut une d'appropriation du mandat et des règles de fonctionnement. Le Forum de la population s'est d'abord familiarisé avec les caractéristiques de la population et avec celles du réseau, de même qu'avec la Régie régionale, son rôle et ses responsabilités. La connaissance des données relatives aux attentes et à la satisfaction de la population et des usagers à l'égard des services a constitué un vif intérêt. Il en va de même pour la démarche d'amélioration continue de la qualité des services qui été autant d'outils d'information privilégiés pour une instance comme le Forum de la population. Dans le même sens, ils se sont également appropriés l'information relative à la planification stratégique en s'inspirant pour ce faire de l'ensemble de la documentation pertinente de la Régie régionale et du ministère de la Santé et des Services sociaux. À ce titre, ils ont transmis deux avis officiels qui portaient sur les modalités de consultation de la population, dont celui qui donne cours actuellement à la consultation sur le Plan d'action régional de santé publique. Au-delà de l'appréciation factuelle, la vice-présidente a tenu à remercier publiquement la présidente-directrice générale, madame Michèle Laroche, pour l'énergie et la conviction investies par cette dernière pour permettre l'exercice démocratique de cette instance qu'est le Forum de la population.

#### **RETRAIT DE RECONNAISSANCE POUR UN ORGANISME COMMUNAUTAIRE**

Devant la radiation du Groupe d'entraide l'Entracte de Drummondville par l'inspecteur général des institutions financières qui vient dissoudre la Corporation et devant les difficultés observées par la Régie régionale sur la gestion administrative de cet organisme au cours des dernières années, le conseil d'administration a procédé au retrait de la reconnaissance de cet organisme, de même qu'à l'octroi de subvention.

#### **RECONNAISSANCE CONDITIONNELLE ET PROVISOIRE D'ÉQUIPES LOCALES ET RÉGIONALE EN ONCOLOGIE**

Dans le cadre du Programme de lutte contre le cancer dans la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, la Régie régionale a mis en œuvre, au cours de la dernière année, l'infrastructure pour désigner des équipes locales et régionale visant à permettre une meilleure accessibilité, continuité et qualité de ces services. Devant le fait que ces équipes soient attendues impatiemment par les usagers, qu'elles constituent les principaux leviers des réseaux de services locaux intégrés reconnus pour offrir une meilleure réponse aux besoins variés des personnes atteintes de cancer, que la région est prête à procéder et que le modèle s'inscrit dans les orientations nationales, le conseil d'administration a autorisé le développement de telles équipes. Cette autorisation est provisoire, le temps que le Ministère définisse les critères de reconnaissance de ces équipes et qu'il appuie financièrement le déploiement d'intervenants pivots et des professionnels dédiés à l'oncologie, étape essentielle à la mise en place des équipes.

#### **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DE LA RÉGIE RÉGIONALE**

Le conseil d'administration a procédé à l'adoption de son rapport annuel d'activités lequel sera bientôt accessible sur le site web de la Régie régionale à l'adresse suivante :  
[www.rrsss04.gouv.qc.ca](http://www.rrsss04.gouv.qc.ca).

#### **DÉMISSION D'UN MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE RÉGIONALE**

Le conseil d'administration a été saisi de la démission de madame Claudette Bergeron survenue le 4 septembre dernier, ce qui signifie qu'il y a vacance à partir de l'acceptation de la démission par le conseil d'administration, selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

#### **PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mercredi, 19 novembre 2003 à 20 heures

Le bulletin électronique *Conseil express* est mis en ligne dans les journées suivant chaque séance publique du conseil d'administration. Il vous est possible de le consulter sur notre site Web [www.rrsss04.gouv.qc.ca](http://www.rrsss04.gouv.qc.ca), à la rubrique *Nos produits, Les bulletins*

#### **Responsable : Marie-Josée Vincent**

Marie\_josée\_vincent\_RR04@ssss.gouv.qc.ca  
avec la collaboration de Diane Chiasson  
diane\_chiasson@ssss.gouv.qc.ca

Disponible sur notre site Internet:  
**[www.rrsss04.gouv.qc.ca](http://www.rrsss04.gouv.qc.ca)**

Dépôt légal  
Bibliothèque Nationale du Canada  
ISSN 1703-051X